

Expressions Solidaires

Journal de l'Union Syndicale Solidaires

n°34 - Février 2008 - 0,76 euros

Précarité nous refusons cette société là

Un ancien conseiller de François Mitterrand, Jacques Attali, a accepté de conduire, à la demande de Nicolas Sarkozy, une mission sur la croissance en France. Le rapport Attali vient de sortir au moment où un krach boursier mondial, doublé d'une grave crise bancaire, menace les équilibres économiques internationaux. Cette crise peut conduire à un fort ralentissement économique, voire à une possible récession. Elle est le produit direct du fonctionnement du capitalisme néolibéral dominé par une finance dérégulée. C'est dans ce contexte que le rapport Attali pour "libérer la croissance" a retenu 300 propositions, toutes plus libérales les unes que les autres. Quelques exemples : liberté totale des prix, augmentation de la CSG, TVA sociale, possibilité pour les entreprises de fixer la durée du travail, suppression du principe de précaution, suppression de la notion d'âge pour partir en retraite...

Déjà le terme de "libérer la croissance" est sujet à débat au moment où la crise écologique se développe. Ces propositions constituent un cocktail détonant de productivisme et d'ultralibéralisme, alors même que ces politiques conduisent à des crises régulières dont le prix est payé par les salariés et par la grande masse de la population de la planète : la minorité des ceux qui détiennent le pouvoir économique et financier savent préserver leurs intérêts !

Depuis un quart de siècle, les gouvernements, s'appuyant souvent sur des décisions arrêtées en commun au niveau européen, mettent en œuvre des politiques de dérégulation, de dérégulation, de libertés sans limites pour les capitaux, les investis-

seurs et les employeurs. Cela se fait au nom de la croissance et de l'emploi, mais il faut entendre précarité généralisée !

Dans le même temps, quatre confédérations dites représentatives (Cfdt, Fo, Cftc, Cgc) viennent d'apporter leur signature à l'accord négocié avec le Medef sur le contrat de travail. Seule la Cgt a refusé de le signer. Cet accord a été présenté comme équilibré et le produit d'une bonne négociation "donnant-donnant". En réalité, il est totalement déséquilibré en faveur des patrons ! Les employeurs ont le droit de modifier unilatéralement le contrat de travail ; les périodes d'essai sont allongées : jusqu'à 4 mois pour les ouvriers, 6 mois pour les techniciens et maîtrise, 8 mois pour les cadres ; instauration d'un licenciement "à l'amiable" (appelé rupture conventionnelle) ; instauration d'un contrat de mission (réservé pour l'instant aux ingénieurs et cadres) ; rupture du contrat de travail due à la survenance d'une inaptitude d'origine non professionnelle. Le reçu pour solde de tout compte ne pourra plus être contesté au-delà de six mois, alors que ce recours est aujourd'hui de cinq ans. Le Medef a réussi à imposer dans cette négociation des exigences qu'il portait depuis plusieurs années. Les concessions qu'il a faites ne rééquilibrent pas cet accord et, pour l'essentiel, sont renvoyées à des négociations ultérieures ou subordonnées à l'accord des entreprises. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que Medef, Premier ministre et président de la République se soient réjouis de la signature de cet accord : ils ont eu ce qu'ils voulaient !

La précarité grandissante du travail est facteur de précarisation généralisée de tous les aspects de la vie !

Nous refusons cette société-là !



© Joël F. Volson

Consultez notre site : www.solidaires.org